



Promesse d un contrat de travail .

Par **cauli**, le **06/10/2009** à **13:52**

Bonjour,

On n'a promi a ma fille (oralement) qu elle aurait un contrat de 35 h au mois de juin .Elle attend toujours ce fameux 35h .A t'on le droit de dire des choses que l 'on ne peut pas tenir et surtout de faire espérer les gens pour un travail et une vie meilleur ?